

## 13.—État civil de la population de 15 ans et plus, en 1921—fin.

Périodes d'âge.	Popula- tion totale.	Célibataires.		Mariés.		Veufs et veuves.		Divorcés. <sup>2</sup>		Etat civil inconnu.
		Nombre.	Pour- cen- tage.	Nombre.	Pour- cen- tage.	Nombre.	Pour- cen- tage.	Nombre.	Nombre.	
55-59—										
Hommes.....	148,137	16,876	11.4	119,693	80.8	11,191	7.6	349		28
Femmes.....	132,167	13,634	10.3	94,061	71.2	24,198	18.3	266		8
60-64—										
Hommes.....	126,400	13,916	11.0	98,588	78.0	13,573	10.7	300		23
Femmes.....	112,885	12,037	10.7	70,275	62.3	30,366	26.9	186		21
65-69—										
Hommes.....	90,621	8,514	9.4	68,125	75.2	13,770	15.2	183		29
Femmes.....	81,383	8,109	9.9	43,234	53.1	29,913	36.8	112		15
70-74—										
Hommes.....	60,581	5,302	8.8	41,786	68.9	13,352	22.0	107		34
Femmes.....	56,850	5,983	10.5	23,152	40.7	27,642	48.6	54		19
75-79—										
Hommes.....	35,584	2,800	7.9	21,645	60.8	11,082	31.1	44		13
Femmes.....	35,787	3,642	10.2	10,302	28.8	21,787	60.9	21		15
80-84—										
Hommes.....	18,137	1,335	7.4	9,171	50.6	7,604	41.9	19		8
Femmes.....	19,465	2,038	10.5	3,552	18.3	13,849	71.2	13		13
85-89—										
Hommes.....	7,142	485	6.8	2,913	40.8	3,728	52.2	8		8
Femmes.....	8,237	816	9.9	961	11.7	6,457	78.4	2		1
90-94—										
Hommes.....	1,800	129	7.2	589	32.7	1,079	59.9	2		1
Femmes.....	2,380	228	9.6	195	8.2	1,949	81.9	1		7
95-99—										
Hommes.....	412	17	4.1	123	29.9	271	65.8	-		1
Femmes.....	565	55	9.7	40	7.1	470	83.2	-		-
100 et plus—										
Hommes.....	90	4	4.4	34	37.8	51	56.7	-		1
Femmes.....	93	5	5.4	2	2.1	86	92.5	-		-
Age inconnu—										
Hommes.....	11,601	1,508	13.0	1,154	9.9	125	1.1	6		8,808
Femmes.....	9,676	1,002	10.4	989	10.2	221	2.3	5		7,459
Total, 15 ans et plus— <sup>1</sup>										
Hommes.....	2,994,875	1,173,777	39.2	1,697,241	56.7	119,583	4.0	3,664		610
Femmes.....	2,752,771	881,791	32.0	1,630,732	59.2	236,301	8.6	3,726		221
<b>Total, tous âges...</b>	<b>8,788,483</b>	<b>5,077,598</b>	<b>57.8</b>	<b>3,330,156</b>	<b>37.9</b>	<b>356,230</b>	<b>4.0</b>	<b>7,401</b>		<b>17,095</b>
Hommes.....	4,529,945	2,698,754	59.6	1,698,395	37.5	119,708	2.6	3,670		9,418
Femmes.....	4,258,538	2,378,844	55.8	1,631,761	38.3	236,522	5.6	3,731		7,680

<sup>1</sup>A l'exclusion des âges inconnus.<sup>2</sup>Les séparés de corps figurent avec les divorcés.4.—Logements et familles.<sup>1</sup>

A l'exclusion du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, pour lesquels ces données statistiques n'existent pas, le nombre des logements occupés au Canada en 1921 était de 1,768,129 et le nombre des familles de 1,901,227 comparativement à 1,408,689 logements et 1,482,980 familles en 1911, et 1,018,015 logements et 1,058,386 familles en 1901.

Le nombre des personnes vivant dans un même logement en 1921, si l'on considère les 8,775,853 habitants des neuf provinces, était alors de 4.96, au lieu de 5.11 en 1911 et 5.23 en 1901; 5.53 en 1891, 5.76 en 1881 et 6.08 en 1871; ce qui

**LOGEMENTS.**—Pour les fins du recensement, un logement est un lieu dans lequel couchent habituellement une ou plusieurs personnes. Ce n'est pas nécessairement une maison dans le sens ordinaire de ce terme, mais ce peut être un hôtel, une maison de pension, une institution, etc. Un bateau, une tente, un wagon de chemin de fer, une chambre dans une manufacture ou dans des bureaux, quoique occupé par une seule personne, est considéré un logement. Par contre, une maison de rapport, quoique contenant de nombreux appartements et abritant maintes familles, ne constitue qu'un seul logement.

**FAMILLE.**—L'expression "famille" utilisée pour le recensement, signifie un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble, ne formant qu'une seule maisonnée et mangeant habituellement à la même table. Une personne vivant seule compte pour une famille. Par exemple, un commis qui, régulièrement, couche dans le magasin où il est employé, est considéré comme une famille et le magasin comme son logement. D'autre part, tous les occupants et employés d'un hôtel ou d'une maison de pension, s'ils n'ont pas d'autre demeure, et tous les fonctionnaires d'une institution, telle que: hôpital, refuge, asile d'aliénés, prison, école, asile pour les vieillards, etc., sont considérés comme constituant une famille unique.